



Snes-Fsu



SNES PARIS

3 rue Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL - Tél : 01 41 24 80 52 - s3par@snes.edu - www.paris.snes.edu

## Sommaire

**P.1.** Edito. Calendrier.  
**P.2.** Collèges et lycées:  
 #NotreVraieRentrée à Paris  
**P.3** Liste des réunions et stages 2022-2023  
**P.4.** Carrières: faire un recours pour contester l'avis final du RV de carrière; EN BREF

## Plan académique de formation

S'inscrire via ORION jusqu'au 30 septembre

## Carrières

Inscription **certificats complémentaires** arts, DNL, FLE, FLS  
 site du SIEC  
 Vers le 10 octobre (date à confirmer)

## Octobre: élections au Conseil d'administration

Votez et faites voter pour les listes SNES-FSU!

## FAIRE PRESSION DANS LA RUE LE 29 POUR NOS SALAIRES

Le Président Emmanuel Macron a voulu surfer sur les événements climatiques catastrophiques de l'été pour faire passer l'inflation et la colère en prédisant une « fin de l'abondance ». C'est faire bien peu de cas du réchauffement planétaire et des changements climatiques. Ce sont de vraies politiques publiques, financées à la hauteur des enjeux, qui sont nécessaires pour faire face aux enjeux environ-

nementaux. Il faut

donc revoir la fiscalité, et pas seulement de façon exceptionnelle pour les entreprises qui ont tiré profit de la crise née de la guerre en Ukraine. L'éducation fait partie des investissements

d'avenir pour lesquels il faut des ressources. La pénurie d'enseignants en cette rentrée a permis d'attirer à nouveau l'attention sur l'insuffisante rémunération de nos professions. Sans doute chacun peut revoir ses modes de consommation, peut faire des éco-gestes. Mais la lutte contre le changement climatique ne se fera pas si le pouvoir d'achat des salariés en général, des professions de l'éducation en particulier, ne leur permet pas d'accéder à des modes de vie et des modes de consommation soutenables. La « fin de l'abondance » pour les AESH qui gagnent bien souvent entre 750 et 850 euros (les temps complets sont quasi impossibles) ? Pour les enseignants, CPE, PsyEn qui ont vu leur salaire diminuer de l'équivalent de 2 mois en 20 ans? Pour les AED qui seront cdi-sés au SMIC sans perspective de carrière? Ou « fin de l'abondance » pour les entreprises et particuliers qui ont profité d'allègements fiscaux successifs massifs? Pesons dans les choix politiques à venir. Continuons de nous faire entendre et, dans l'immédiat, le 29 septembre, par la grève et la manifestation.

**Thomas Baniol, Nathalie Dehez et Ketty Valcke,**  
 Co-secrétaires académiques du SNES-FSU Paris



# JEUDI 29 SEPTEMBRE:

## GREVE ET MANIFESTATION

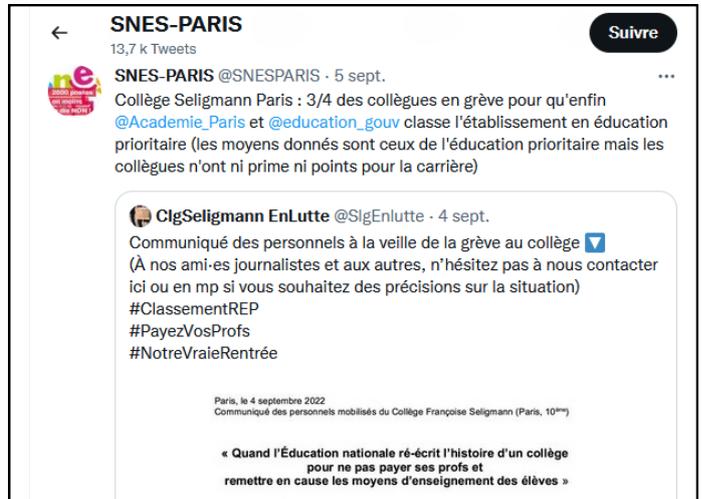
### Départ Denfert Rochereau 14h

# POUR L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES

# SANS CONTREPARTIES

## COLLEGES ET LYCEES : #NotreVraieRentrée à Paris

« Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». C'était la promesse du ministre de l'Éducation nationale. Pour atteindre cet objectif, tous les rectorats se sont lancés dans une course la montre pendant tout l'été. Si le rectorat de Paris a refusé le terme de « job dating », il a bien organisé un forum pour embaucher en catastrophe des contractuel-le-s. Le SNES-FSU a lancé une enquête flash auprès de ses correspondants d'établissements pour connaître la situation des postes non pourvus à la rentrée afin de faire la lumière sur la réalité du terrain. Selon les premiers retours de l'enquête, au 3/09, dans 62 % des établissements, il manquait au moins un professeur sur un poste fixe ou un support de moins de 18 heures. **A Paris aussi**, malgré la baisse démographique, il manquait des enseignants dans le second degré à la rentrée, mais aussi d'autres personnels, essentiels aux établissements: 2 profs et 2 AESH à Guy Flavien, 1 prof et 1 AED à Matisse, 4 profs, 1AESH, et 1 demi poste d'infirmière à Duruy, 1 prof, 1 PsyEN, 1 AED et 1 AESH à Octave Gréard, 1 prof et 1 PsyEN à Varese, 1 AED et 2 AESH à Tyrel, 2 profs, 1 psyEN, 1 assistante sociale et 1 médecin scolaire à Ferry, 2 profs et 2 AED à Voltaire, 2 profs à Montaigne, 1 prof à Giacometti, deux BMP et deux agents de service à Carnot, 1 prof et 2 AESH à Yvonne le Tac, 1/2 poste d'AED à Arago, deux poste et un demi de prof à Léonard de Vinci, 1 prof à Monet, 3 temps plein non pourvus ainsi qu'un BMP de 6h à Colbert... A Gambetta: 5 profs et pas d'assistante sociale, pas d'infirmière, pas de documentaliste, -50% de présence du médecin scolaire: la section a déposé un préavis de grève pour le lundi 5 septembre. Le rectorat a essayé de déminer en désaffectant une assistante sociale d'un autre collège pour l'affecter à Gambetta et en nommant des contractuels (pris ailleurs?). Mais les collègues ont maintenu la grève pour faire entendre la totalité de leur revendications: toujours pas d'infirmiers-e-s, baisse du temps de service du médecin scolaire, 90% des élèves provenant d'écoles classées REP alors que le collège voit sa DHG baisser d'année en année! Le collège Seligmann a également débrayé en cette rentrée, pour poursuivre la mobilisation pour le classement en Education prioritaire du collège. En effet, si la difficulté du public accueilli est reconnue par le rectorat qui octroie les moyens en effectif et en DHG au collège, ce dernier n'est pas classé REP: les collègues ne touchent donc pas l'indemnité afférente et n'ont pas les points de carrière auxquels ils ont droit. La rentrée ne s'est donc pas bien passé partout, quoi qu'en dise le ministre. Les problèmes d'emploi du temps ont aussi fortement terni la rentrée dans plusieurs établissements à tel point que le rectorat a dû intervenir (Matisse, Giacometti...). Et les effectifs sont toujours pléthoriques dans de nombreux établissements parisiens! Des conditions de travail toujours dégradées qui s'ajoutent à des salaires insuffisants. On connaît les raisons de la pénurie! On devrait nous revaloriser: mais depuis combien de temps entend-on ces promesses qui débouchent sur rien ou pas grand-chose? C'est pourquoi il faut absolument mettre la pression sur le gouvernement par la grève et la manifestation le 29 septembre. Pour une revalorisation, de toutes et tous, sans contreparties!



## Liste des stages académiques 2022-2023

Les sections académiques et nationales du SNES-FSU organisent des réunions et stages pour leurs adhérent.e.s. Retrouvez le programme prévisionnel ci-dessous. Rappel: la formation syndicale est un droit ! (chaque agent a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Inscrivez-vous !

Réunion stagiaire	en visio	Mercredi 21 septembre 19h-20h	Le secteur entrée dans le métier organise une première réunions virtuelle, ouverte à toutes et tous, pour répondre à toutes vos questions : vos droits , votre rémunération et toutes les autres questions que vous vous posez .
Stage AESH	À Arcueil	mardi 17 octobre	Avec Virginie Cassand, le stage sera l'occasion d'exprimer les avancées et reculs en cette rentrée pour les conditions de travail des accompagnants, de réfléchir sur la construction d'un référentiel de métier, de connaître ses droits, d'élaborer nos revendications (salaires, statuts).
Stage « analyse et conséquences des réformes dans les séries STI2D, STL, STD2A »	À Arcueil	mardi 8 novembre	Avec Thierry Reygades, qui a longtemps travaillé au secteur enseignement technologique du SNES-FSU national, l'objectif de la journée sera d'échanger sur la structure des séries (enseignements de spécialités et spécifiques, enseignements généraux), les horaires, les effectifs, les évaluations, le projet, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, la seconde et les options techno.
Stage AED	À Arcueil	jeudi 10 novembre	Le stage a pour but de répondre aux questions des AED notamment en terme de missions et de droits, en présence d'Aurélia Sarrasin du SNES-FSU national.
Réunions stagiaires mouvement inter-académique	aux INSPE	courant novembre	Les militant-e-s du SNES-FSU Paris présenteront les règles du mouvement inter aux stagiaires de l'académie. Des rendez-vous individuels seront ensuite proposés aux adhérents.
Stage non-titulaires	À Arcueil	mardi 17 janvier	Programme à venir.
Colloque Lycée	À Paris	vendredi 20 janvier	Programme à venir.
Stage S1 et DHG	À Arcueil	mardi 24 janvier	Le stage vise à expliquer aux nouveaux S1, aux élu-e-s au CA, aux militant-e-s des établissements les différents moyens d'action à l'échelle de l'établissement, notamment au moment des DHG.
Stage carrière: cette année, je me penche sur ma carrière!	À Arcueil	Jeudi 16 février	Gagner un échelon, passer en hors-classe, obtenir la classe exceptionnelle : ce sont à chaque fois des dizaines d'euros en plus sur le bulletin de paye, à la fin du mois. Chacun doit s'emparer de sa carrière !
Stage tuteur	À Paris	J1 vendredi 10 mars/J2 ven- dredi 9 juin	Programme à venir.
Réunion mouvement intra-académique	en hybride : Arcueil et visio	courant mars (date exacte à venir)	Les militant-e-s du SNES-FSU Paris présenteront les règles du mouvement intra aux entrants mais aussi à tous les collègues désireux de muter dans l'académie.
Colloque collègue	À Paris	Jeudi 30 mars	Programme à venir.
Stage Mathématiques	À Arcueil	2 <sup>e</sup> semestre (date à venir)	Conséquences de la réforme Blanquer sur la discipline.
Stage CPE	À déterminer	2 <sup>e</sup> semestre (date à venir)	programme à venir (stage PCV)
Stage protection sociale	À Arcueil	2 <sup>e</sup> semestre (date à venir)	programme à venir
Stage inégalités sociales et scolaires dans les établissements parisiens	À déterminer	2 <sup>e</sup> semestre (date à venir)	programme à venir
Stage TZR	À Arcueil	21 juin (date à confirmer)	Etat des lieux (conditions de travail, revendications), comprendre la phase d'ajustement, faire respecter mes droits

### INSCRIPTION ET DEMANDE D'ABSENCE POUR STAGE SYNDICAL

Pour s'inscrire: rendez-vous sur votre espace adhérent en ligne. L'application générera une demande d'autorisation d'absence, à déposer au secrétariat de votre établissement, un mois avant le stage au plus tard.  
La section académique participera à vos frais pour le déjeuner sur place (forfait de 11,50 euros, prévoir un RIB).

## CARRIERES : Faire un recours pour contester l'avis final après un RV de carrière

Après avoir pris connaissance début septembre de l'avis final du rendez-vous de carrière, chaque collègue peut ensuite exercer un droit de recours et de contestation qui sera examiné par la CAP compétente. Le recours est à adresser au Recteur (certifiés, CPE, PsyEN) ou au Ministre (agrégés). Pensez à envoyer un double de votre contestation et une fiche syndicale de suivi à la section académique. **Les délais sont très importants, il convient d'être vigilant sur les dates pour ne pas voir son recours en CAP (3<sup>e</sup> phase) être hors délai.** En cas de doutes sur les dates, ne pas hésiter à nous consulter.

### RENDEZ-VOUS DE CARRIERE

Vous avez un RV de carrière programmé cette année? Retrouvez infos et conseils sur le site du SNES-FSU Paris et du SNES-FSU national. N'hésitez pas à faire appel aux militant-e-s si besoin. Le rendez-vous de carrière sera abordé lors du stage carrière « cette année, je me penche sur ma carrière » du jeudi 16 février. Venez-nombreux!

Evénement	quand ?	quelle action?
1 <sup>re</sup> période du recours	Dans les 30 jours suivant la notification initiale	Vous avez 30 jours pour faire faire 1 <sup>er</sup> appel auprès du recteur (ou du Ministre, sous couvert du Recteur) de la notification initiale. S'il n'y a pas de recours effectué, la proposition initiale devient définitive
2 <sup>e</sup> période du recours	Dans les 30 jours suivant le 1 <sup>er</sup> appel	Le Recteur (ou le Ministre) dispose de 30 jours pour vous répondre. Une absence de réponse dans ce délai vaut réponse négative. Si le Recteur (ou le ministre) accède de sa propre initiative et dans le délai à la révision (réponse positive), c'est cette appréciation qui sera définitive si elle vous convient : dès lors, le recours s'arrête
3 <sup>e</sup> période du recours	Dans les 30 jours suivant la réponse Si absence de réponse = dans les 60 jours suivant le 1 <sup>er</sup> appel	Vous pouvez faire un second appel de cette réponse si elle ne vous satisfait pas (ou non réponse) devant la CAP compétente (CAPA pour les certifiés, CPE et Psy-En, CAPN pour les agrégés)
4 <sup>e</sup> période du recours	Entre mi-décembre et février : Tenue de la CAP d'appel (COMMISSION PARITAIRE)	La décision finale sera définitive après consultation obligatoire de ladite CAP.

Si l'académie de Paris n'accepte que peu de modifications des avis finaux contestés en CAPA malgré le travail des commissaires paritaires et en contradiction même avec l'existence de la procédure, le ministère accepte en CAPN de réviser majoritairement les avis du 1er (88% en 2021) et du 2e (86%). Néanmoins il s'arc-boute sur sa logique de quotas pour le 3e rendez-vous de carrière, lequel détermine l'appréciation pérenne pour l'accès à la hors-classe, laissant nombre de collègues avec une majorité voire une totalité d'avis « Excellent » ne pas obtenir l'avis final « Excellent ». Le recours est un droit, il faut absolument s'en saisir pour que vos commissaires paritaires puissent se battre pour obtenir davantage d'améliorations des avis finaux et continuer à montrer l'absurdité des contingentements, qui ne permettent pas de reconnaître la qualité et l'engagement des personnels.

### En bref.

**-Organigramme rectorat:** nouvelle secrétaire générale Delphine VIOT-LEGOUDA et nouveau DaseN collègue Sébastien TAVERGNE.

**- élections professionnelles:** le vote aura lieu du 1er au 8 décembre, par voie électronique. Ouverture des espaces de vote dès le 13 octobre: pensez à bien conserver identifiant/mot de passe. Les notices de vote (avec un code) seront distribuées dans les établissements courant novembre (ne le perdez pas: photographiez-le!). Les instances changent: plus d'infos dans le prochain numéro!

**-participation employeur transport:** n'oubliez pas de transmettre la photocopie recto/verso de votre pass navigo ainsi que l'attestation Navigo annuel au secrétariat de l'établissement. Le forfait mobilité durable sera bientôt disponible et cumulable avec la participation employeur.

**-pass éducation:** les collègues stagiaires, non-titulaires, AED et AESH y ont droit. Partagez l'info!

